



HAL
open science

Master Administration des entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration des entreprises. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039973

HAL Id: hceres-02039973

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039973>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003396

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration des entreprises

Présentation de la mention

Le master « Administration des entreprises », rattaché à l'Institut d'administration des entreprises (IAE), s'inscrit dans le prolongement historique du CAAE (Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) proposé par l'IAE (les CAAE sont des formations complémentaires à la gestion, destinées par exemple à des ingénieurs diplômés). Dans cette logique, le master « Administration des entreprises » recrute après le M1, ou équivalent, et ne propose donc qu'une formation de niveau M2. Ce M2 comporte deux spécialités, toutes deux à finalité professionnelle : la première s'intitule « Management général », la seconde « Management international de l'innovation ». L'objectif du master est de fournir une double compétence à des ingénieurs, des juristes, des linguistes, des pharmaciens, etc., en leur proposant une formation en gestion très ouverte sur l'international (certains cours sont dispensés en anglais, un semestre d'une des deux spécialités se déroule aux Etats-Unis, à la North Carolina State University). Une troisième spécialité est un peu artificiellement rattachée à ce master : « Compétences complémentaires en informatique ».

Indicateurs

Effectifs constatés	177
Effectifs attendus	248
Taux de réussite	>90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	94 %(69 %)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Administration des entreprises » propose une formation en M2 visant à donner à des non-spécialistes les bases en gestion. En complément d'une formation initiale solide, le master délivre une deuxième compétence en management, ce qui permet aux diplômés de s'ouvrir sur un plus large éventail de carrières. La formation ne négligeant aucun domaine de la gestion, ni aucun secteur d'activité, elle débouche sur des fonctions managériales de haut niveau, très diverses : management de projet, décision, organisation, contrôle ou encore création d'entreprise.

Diplôme du réseau des IAE, la mention s'appuie sur une très bonne professionnalisation et une forte ouverture internationale. En particulier, la spécialité « Management international de l'innovation » délivre un double diplôme



franco-américain avec la North Carolina State University, université qui accueille une équipe de recherche spécialisée dans le domaine de la spécialité. La spécialité en informatique semble en marge de cette mention.

La mention « Administration des entreprises » offre deux spécialités. La première, « Management général », ouvre cinq parcours, chacun correspondant à un profil particulier d'étudiant : « Etudiant », « Apprentissage », « Full english track », « Formation continue temps plein », « Formation continue temps partiel ». Outre la responsable de la mention, un co-responsable est affecté à chaque parcours. La seconde spécialité, « Management international de l'innovation », offre un seul parcours « Etudiant » qui est co-dirigé par un enseignant de l'IAE et un enseignant du College of management de la North Carolina State University (NCSU). Dans son ensemble, la structure est plutôt lisible même si la multiplicité des parcours complique apparemment l'organisation et rend les mutualisations difficiles à mettre en œuvre.

La formation est attractive et génère plus de 300 candidatures par an. Le recrutement se fait majoritairement hors de la région PACA, sauf pour le parcours classique « Management général ». Les flux d'étudiants semblent assez irréguliers sur la période récente, mais satisfaisants dans l'ensemble. On relève d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle à six mois.

La spécialité « Compétences complémentaires en informatique » (CCI) est commune à plusieurs mentions en économie et gestion, et permet d'apporter une compétence complémentaire en matière de systèmes d'information, mais la pertinence de son intégration dans cette mention n'est pas avérée, en raison de la possibilité d'accès direct en M2 sans l'obtention préalable d'un diplôme de master.

- Points forts :
 - Les labels de qualité EQUIS et AMBA.
 - La forte ouverture à l'international.
 - La combinaison formation initiale, formation continue.
 - Les liens étroits avec le monde professionnel.
 - La forte attractivité.
 - Les excellents résultats en matière d'insertion à six mois.

- Points faibles :
 - Le manque d'information sur l'équipe enseignante, sur les crédits européens (ECTS) attribués au stage et sur le rôle des établissements étrangers listés dans la formation pour la spécialité « Management général ».
 - L'absence de formation à la recherche.
 - La possibilité d'accès direct en M2 de la spécialité CCI sans l'obtention préalable d'un diplôme de master.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La mention « Administration des entreprises » offre une formation d'excellente qualité sur la plupart des critères d'évaluation. Un effort pourrait être apporté sur la présentation de l'équipe enseignante. Il serait aussi souhaitable de proposer aux étudiants une formation à la recherche, en introduisant par exemple un mémoire de recherche. Enfin, en vue de la prochaine évaluation, il serait nécessaire d'évaluer le devenir des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme, ainsi que leur avis sur la formation, avec un recul de deux ans. Il serait également nécessaire d'exiger l'obtention d'un diplôme de master avant l'inscription en M2 pour la spécialité CCI.

Appréciation par spécialité

Management général

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de fournir une double compétence à des ingénieurs, des juristes, des linguistes, des pharmaciens, etc., en leur proposant une formation à visée professionnelle très générale en gestion qui permet aussi une ouverture sur l'international (parcours « Full english track » par exemple). Cette formation débouche sur une large palette des métiers de la gestion appliqués à de nombreux domaines.

La spécialité propose cinq parcours, chacun correspondant à un profil particulier d'étudiant : « Etudiant », « Apprentissage », « Full english track », « Formation continue temps plein », « Formation continue temps partiel ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	150
Effectifs attendus	208
Taux de réussite	94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité d'excellente qualité dans ses liens avec le milieu professionnel (partenariats, formation continue et par alternance) et dans son internationalisation (notamment le parcours « Full english track », les séminaires internationaux).

Le contenu des UE semble très équilibré, et la politique de stage tout à fait adaptée, mais les informations sur les intervenants sont assez vagues.

La spécialité « Management général » présente en outre une très bonne attractivité, un fort taux de réussite ainsi que d'excellents résultats en termes d'insertion professionnelle des diplômés.

- Points forts :

- La bonne ouverture internationale.
- La combinaison formation initiale, formation continue.
- Les liens étroits avec le monde professionnel.
- La forte attractivité.
- Les excellents résultats en matière d'insertion à six mois.

- Points faibles :

- Le manque d'information sur l'équipe enseignante intervenant dans la spécialité : on ignore le pourcentage d'intervenants non-académiques.
- La difficile évaluation du nombre d'ECTS attribués au stage et à la soutenance du mémoire, à la lecture du dossier.
- L'absence d'informations précises sur le rôle des établissements étrangers listés dans la formation.
- L'absence de formation à la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Un effort important pourrait être apporté sur la présentation de l'équipe enseignante, ainsi que sur l'évaluation de la formation par les étudiants, avec un recul de deux ans. Il faudrait aussi proposer aux étudiants une formation à la recherche, qui pourrait par exemple prendre la forme de la réalisation d'un mémoire.

Management international de l'innovation

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Management international de l'innovation », créée en 2008, est un double diplôme avec l'université NCSU de Raleigh en Caroline du Nord (USA). Le second semestre est réalisé dans l'université partenaire. Son objectif est, comme pour la spécialité « Management général », de donner des compétences en gestion à des non-spécialistes, mais davantage axées sur l'innovation, et le tout dans un contexte international.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 % (83 %)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'objectif de la spécialité est de fournir une double compétence à des ingénieurs, des juristes, des linguistes, des pharmaciens, etc., en leur proposant une formation à visée professionnelle ciblée sur le management de l'innovation. Environ trois-quarts des étudiants sont détenteurs d'un diplôme étranger. Elle délivre un double diplôme franco-américain avec la NCSU, le second semestre se déroulant aux Etats-Unis. Elle vise donc à former des ingénieurs (scientifiques)-managers qui le plus souvent réintègrent leur secteur d'activité d'origine, mais avec des fonctions plus orientées vers le management de l'innovation, une fois diplômés.

Même s'il s'agit d'une spécialité en formation initiale, les aspects professionnalisants apparaissent clairement dans la politique dynamique des stages en général et par les partenaires professionnels. En outre, la spécialité inclut au premier semestre un projet innovation, réalisé en petit groupe en coopération étroite avec une entreprise.

La spécialité « Management international de l'innovation » est plus « innovante » que la spécialité « Management général », elle possède un fort pouvoir d'attractivité, un fort taux de réussite ainsi que d'excellents résultats en termes d'insertion professionnelle des diplômés.

- Points forts :
 - La forte internationalisation.
 - La très bonne professionnalisation.
 - La forte attractivité.
 - Les excellents résultats en matière d'insertion des diplômés.



- Points faibles :
 - Le nombre relativement très faible d'inscrits provenant d'écoles d'ingénieurs ou d'universités françaises.
 - L'absence de formation à la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Un effort pourrait être apporté sur le recrutement d'étudiants régionaux et nationaux. Il faudrait aussi proposer aux étudiants une formation à la recherche, qui pourrait par exemple prendre la forme de la réalisation d'un mémoire.

Compétences complémentaires en informatique

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Compétences complémentaires en informatique » (CCI), commune à plusieurs mentions de master en économie et gestion d'Aix-Marseille Université, propose un complément de formation en informatique à vocation professionnalisante autour de la conception des systèmes d'information. Elle vise à initier aux outils de développement et aux méthodologies de conception des applications logicielles et à leur gestion, en s'appuyant sur les compétences de l'équipe pédagogique de la filière « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE). Elle comporte deux semestres dont le second est dédié à un stage en entreprise. Elle est accessible après une première ou une deuxième année de master dans une discipline autre que l'informatique. Une spécialité avec le même nom et un objectif similaire mais un contenu légèrement différent, est proposée au sein des mentions de master du domaine « Sciences, technologies, santé ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité propose une formation pour la maîtrise de l'outil informatique en complément d'une formation métier ou disciplinaire en économie et gestion autre que la mention MIAGE. Elle intègre des enseignements variés couvrant la programmation, la conception logicielle, les systèmes d'information, les bases de données... L'expérience nationale montre qu'une telle offre de formation est pleinement justifiée.

La formation est intégrée comme « spécialité » au sein d'autres mentions disciplinaires (en économie et gestion), et elle est accessible à l'issue de la première ou de la deuxième année du master. En l'absence d'articulation avec la discipline de la mention d'accueil, et bien qu'elle s'appuie sur les compétences de l'équipe pédagogique de la mention MIAGE, il est difficile de l'envisager en lieu et place de la deuxième année d'une mention de master relevant par exemple des sciences humaines, du droit, de l'économie ou de la gestion. Il serait plus cohérent de la proposer aux titulaires d'un master afin de favoriser leur insertion professionnelle.



L'analyse chiffrée du fonctionnement des dernières années n'est pas réalisée. Le flux attendu n'est pas argumenté.

- Points forts :
 - La spécialité est pleinement justifiée et s'appuie judicieusement sur les compétences de l'équipe pédagogique de la mention MIAGE, malgré sa spécificité.
 - Ce type d'offre de formation a été adopté par plusieurs universités à travers la France, ce qui lui donne une visibilité nationale.
 - L'effectif de 25 inscrits par an sur 80 demandes semble confirmer son attractivité.
- Points faibles :
 - La non exigence préalable d'un M2 n'est pas cohérente avec l'objectif de la formation ni avec l'analyse proposée dans le dossier.
 - Aucun résultat sur l'évaluation des enseignements n'est fourni.
 - Aucun bilan de fonctionnement de la spécialité n'est réalisé (insertion des diplômés, origine des étudiants...).
 - L'articulation et le positionnement par rapport à la spécialité de même nom CCI proposée dans les autres mentions, notamment du domaine « Sciences, technologies, santé », ne sont pas précisés, bien que le dossier y fasse référence.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Pour améliorer la cohérence de l'offre de formation avec les objectifs annoncés, cette spécialité devrait être proposée en complément d'un master d'une mention disciplinaire. La définition de parcours au sein d'une seule spécialité CCI et prenant en compte la formation d'origine, clarifierait l'offre de formation globale.

Il faudrait lever l'ambiguïté concernant l'appellation des deux propositions de spécialité CCI aux contenus et aux applications différentes, l'une destinée plutôt au domaine « Sciences, technologies, santé », l'autre au domaine « Droit, économie, gestion ».